



La Lettre des Amis de la Bertais-Vassot

Octobre 2025 (extraits)

Adhésion à l'Association

Si vous souhaitez recevoir les prochains numéros de cette Lettre, pensez à régler au plus vite votre cotisation à l'association "Les Amis de La Bertais-Vassot" pour la présente saison. *Il n'y aura pas de rappel !*

Au sujet des différents modes d'adhésion :

Vous êtes récemment entré en contact avec notre Association ; ou encore, ancien adhérent, vous souhaitez maintenir votre lien avec les Amis de La Bertais-Vassot. Dans les deux cas, nous vous invitons à lire les explications suivantes pour vous aider à choisir le mode d'adhésion correspondant le mieux à votre degré d'engagement et à nous retourner ensuite la demande d'adhésion figurant sur le coupon-réponse ou à effectuer cette démarche en ligne sur la page dédiée de notre site.

En effet, nos statuts prévoient l'existence de deux types d'adhérents en rapport avec le degré d'implication de chaque membre dans notre groupe. Il vous appartient donc d'opter pour l'une des deux qualités explicitées ci-dessous, option valable pour toute l'année en cours.

1) Membre ami : Membre qui souhaite participer régulièrement aux activités proposées par l'Association et/ou qui souhaite assumer une coresponsabilité dans le financement de son fonctionnement. Le Membre ami règle une cotisation annuelle minimale de **252 €*.**

Celle-ci est payable en ligne sur notre site (et peut alors être fractionnée en 3 prélèvements automatiques de 83€ effectués en **octobre, janvier et mai**) ou en chèques (et peut alors être fractionnée en 4 règlements de **63 € chacun** encaissés au début des mois **d'octobre, de janvier, d'avril et de juillet**).

En contrepartie de quoi, le Membre ami est étroitement associé à la vie de l'Association (inscription prioritaire aux animations, voix délibérative lors des Assemblées Générales). En outre, quand il participe à une activité résidentielle, il bénéficie d'une exonération partielle ou totale de ses frais d'hébergement, cela dans les limites du budget prévisionnel. Ainsi, pour cette saison, le coût de l'hébergement a été fixé pour les Membres amis à **24 €** par nuit dans la Maison (et 12 € en camping sur la propriété).

** En cas de réelle difficulté financière, une modulation est possible comme expliqué dans le rapport financier (p 4).*

2) Membre sympathisant : Membre qui, pour la saison en cours, ne veut et/ou ne peut participer que de façon irrégulière ou ponctuelle aux animations proposées, mais qui pourtant souhaite être tenu informé de la vie et des activités de l'Association. Le Membre sympathisant règle une cotisation annuelle de **55 €** payable en une seule fois lors de son adhésion (de préférence en ligne ou à défaut par chèque). En contrepartie de quoi, il est destinataire des courriers de l'Association, peut demander un accès au blog et est invité à l'Assemblée Générale annuelle (où il n'a qu'une voix consultative). Si, exceptionnellement, il est hébergé sur place, il devra participer aux frais d'hébergement à part entière soit, actuellement, **40 €** par nuit (20€ en camping sur la propriété).

IMPORTANT : lors de l'AG de septembre 2025, et pour tenter de pérenniser la bonne situation financière de l'association, il a été décidé de reconduire l'invitation des années précédentes à faire *une donation complémentaire* d'un montant laissé à votre appréciation au moment où vous réglerez votre cotisation. Sachez que nous comptons sur ce complément financier pour équilibrer notre budget. D'avance merci pour votre générosité...

Demande d'adhésion à l'Association

(octobre 2025)

À compléter et à renvoyer avec votre règlement au trésorier, Mr Jean-Claude Lemée,
52 route d'Armorique, 44130 Blain
// jeanclaude.lemee@wanadoo.fr // 06 48 71 66 34

Nom & Prénom :

Adresse postale :

e-mail : N° de tél :

- J'ai bien pris connaissance des deux catégories de membres adhérents (ami et sympathisant) dont se compose l'Association ainsi que des prérogatives propres à chaque catégorie.

- En conséquence, je désire devenir : membre ami ☐ membre sympathisant ☐
Je vous adresse ci-joint la cotisation annuelle correspondante de 252€ (membre ami)*
ou de 55 €(sympathisant)*

- J'y joins une donation complémentaire (cf. explications à la dernière page de cette Lettre) ☐

**Membre ami, vous pouvez faire 4 chèques d'un montant de 63€ ; membre sympathisant, 1 seul chèque de 55€. À l'ordre des Amis de La Bertais-Vassot.*

En cas de réelles difficultés financières, reportez-vous aux dispositions spéciales exposées à la page 4 de cette Lettre.

- J'ai compris qu'il me faut aussi remplir sur le site web de l'association le formulaire d'abonnement aux services en ligne si je veux pouvoir disposer d'un accès au blog et/ou recevoir les prochains courriers de l'association sous forme électronique (cf. page 8) ☐

DATE et SIGNATURE :

Message facultatif au trésorier :